

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 15

Artikel: L'année de la misère : [suite]
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ques de communication. Les voyages et les transports se font tous à dos de poney sur ce territoire grand comme un cinquième de la France. Il en résulte que les paysans de l'intérieur sont très isolés. Il ne faudrait pas croire pour cela qu'ils vivent en sauvages. Il n'y a pas un Islandais qui ne sache lire et écrire ; les gens du peuple connaissent tous notre vieille littérature. La langue, d'ailleurs, n'a pas changé depuis l'établissement des Northmans ; c'est le pur dialecte des rois de la mer qui est encore aujourd'hui parlé à Reykjavik et dans toute l'Islande. La population est aujourd'hui de 70,000 habitants. Et ils l'aiment ce pays incomparablement pittoresque, avec ses fjords, ses montagnes, ses rocs volcaniques et ses glaciers ; beaucoup d'entr'eux reviennent du continent pris de nostalgie.

La malice dè Djan ào Fifre.

Djan ào Fifre qu'étai z'u parti po Paris, lài étai restà on part d'ans, et tandi cé temps sè pu mettrè dè coté onna bouna eimpartià dè sè gadzo. Assebin, quand revegne cévè, l'avái on galé petit magot. Ein'sein revegneint à la tota, rapportà on moué dè bibis et d'afférès que dévessont pàyi lo piadzo à la frontière, et coumeint lo gaillà renasquâvè dè déborsà po cein, ye sè peinsà dè tot cein fourrà dein onna tiée iò l'avái fé mettrè onna saraille et iò l'avái coudi férè dài pertes decé, delé, avoué on pécat, et l'avái marquà dessus avoué dè la grieve rodze : « Serpent boa. » C'étai, sois-diant, po lo musé dè Lozena.

Quand l'arrevè à la frontière, lè gabelou sè peinsont, quand vayont cein, que n'étai què dè la frimma, et diont ào gaillà d'aoüri la tiéce.

Djan ào Fifre, soo tot lo drâi la clliâ dè sa catsetta et la lâo teind, ein faseint : « Aovri tot balameint et fédè atteinchon ! clliâ pourra serpeint a éta tant sécossa et sebonmâie tandi lo voïadzo, que le porrâi bin étrè grindze et que ne lâi mè fio pas, quand bin n'est pas tant metcheinta ; mà y'amo mi ne pas restâ quie. Teni ! et pi recllioudè bin adrâi. »

Adon ye soo que devant po férè était d'atteindrè que l'aussont reclliou ; mà lè gabelou sè sont peinsâ : « Tot parai se l'étai 'na bite, et se l'allâvè châotâ fru perquie, ne lâi farâi pas bio. Baque ! on s'ein fot ; la faut pas aovri. » Et l'on recriâ lo Djan, et lâi ont de ein lâi rebailleint la clliâ : « Reimportâ voutra tiéce, on s'ein rapportè ! »

Et l'est dinsè que lo gaillà a passâ sein pâyi.

Berbou et lo mäidzo.

Berbou est on coo gaillâ suti. Vo z'allâ vairè coumeint l'a trovâ moian dè sè férè pâyi onna detta, que n'autro lâi arâi rein pu.

L'avái veindu à crédit on sa dè truffès impératoo ào mäidzo ; et coumeint lo mäidzo, que terivè lo diablio pè la quiua et qu'avái prâo mau à niâ lè dou bets, ne pâyivè pas, Berbou lâi va reclliamâ lo payémeint dè sè truffès.

— Su bin fatsi, repond lo mäidzo, mà n'é min d'ardzeint.

— Adon, rebailli mè mè truffès !

— Pas moian ! le sont medjès.

— Adon bailli mè oquîe d'autro contré !

— Mâ, mon pourro Berbou, ne pu rein vo bailli.

— Eh bin, non de non ! posâ mè dâi sangsués !

Et l'est dinsè que s'est fé pâyi son sa dè truffès.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

IX

Charles avait donc vu que son père était incorrigible, que le domaine allait être perdu et que la misère était imminente ; et placé dans des circonstances aussi défavorables, il n'avait osé faire aucune démarche en vue d'obtenir la main de Judith ; enfin, aigri et découragé, craignant un refus et trop fier pour s'y exposer, il s'était enrôlé pour le service de France. Il n'avait pas été trois mois à Paris qu'il s'en était repenti, mais il était engagé, et ne pouvant reculer, il s'était mis à son service avec toute l'ardeur d'un homme qui ne veut pas être seul avec lui-même. Peu à peu la tristesse s'était envolée et il s'était acclimaté, oubliant même le pays de Vaud si beau, où il aurait pu se faire une existence, et peut-être plus heureuse. La lettre de son ami lui fit faire pourtant un retour sur lui-même. Ce ne fut d'abord qu'un regret assez vague, mais bientôt tous ses souvenirs, toutes ses affections se ranimèrent, et il ne songea plus qu'à se faire libérer le plus tôt possible. Il ne cessa pas toutefois de donner au service toute l'aptitude dont il était capable. Tout d'abord et sans autre information, il écrivit à Judith, pour lui dire ce qu'il venait d'apprendre et lui donner à entendre qu'après un certain temps de service, il pouvait demander son congé et rentrer au pays. Pour être sûr que la lettre parvint sans être ouverte par une tierce personne, il l'adressa à sa mère, lui recommandant surtout qu'elle fût remise de la main à la main ; mais il n'avait pas tout prévu : la messager la remit à Samelet qu'il rencontra sur la route de Lausanne, et celui-ci, curieux de ce qu'on pouvait écrire à sa femme, se hâta de rompre le cachet. Comme il lisait quelque peu, il parvint à déchiffrer ce qui suit :

Paris, caserne de Babylone, ce 12 novembre 1816.

Chère mère,

Je te prie bien de faire tenir la présente à Judith à Pierre à Claude. Charlot Blanc m'a fait savoir que le mariage avec le cousin n'aura pas lieu, et je me remets sur les rangs. Je t'envoie 20 francs que j'ai gagnés en faisant des écritures pour le fourrier. Adieu ! Je suis passé sergent l'autre semaine, et comme je sais faire les comptes de semaine, je pourrai d'ors en avant gagner de l'extra, et je

n'oublierai pas la maison. Que fait le père ? Je le salue bien. Adieu ! il me faut aller à la parade.

Salut de cœur !

CHARLES.

Le Gris que Samelet venait d'acheter d'un autre charretier s'était instinctivement arrêté devant l'auberge du Chalet-à-Gobet, et instinctivement aussi notre homme s'arrêta et lorgna la porte ; résister n'était plus possible, il fallait entrer, et il entra. Il trouva là deux bons enfants, trop bons comme lui, et l'on fit écot. Le vin rend sentimental et fait causer, et Samelet avait le vin sensible plus qu'aucun autre ; il causa donc et longuement, il brilla même, le tout admirablement semé de jurons et d'imprécactions. On sut ainsi que son fils allait passer fourrier, qu'il gagnait de l'argent en masse, et que cette fois Pierre à Claude ne pourrait plus refuser ; qu'au reste lui, Samelet, allait acheter un joli domaine pour son fils ; que s'il avait des dettes il était bon pour les payer, et qu'il aimeraient mieux se voir coupé en quatre que de mourir sans laisser du bien à ses enfants. Les compagnons dirent amen à toutes ces belles paroles, et lui supposèrent vraiment des ressources inconnues. Dès le lendemain, ces nouvelles passèrent par la langue des commères ; toutes ces vanteries furent brassées, ressassées et grossies le plus capricieusement du monde : Charles était devenu officier, caporal ou bien général, on ne savait pas encore ; il était riche, et Judith, qui avait pour lui un œil au moins, allait sûrement accepter un si beau parti.

Quant à Samelet, il était tout heureux de cette sorte de renommée qui publiait les espérances de son fils, mais de jour en jour il s'abrutissait davantage, vendant jusqu'à ses outils de campagne pour en dépenser l'argent au cabaret.

Tout le monde avait repris quelque gaité au fond de Mauverney, depuis que les choses s'étaient si bien arrangées : Judith redisaît de temps à autre sa jolie ronde des trois feuilles d'orge, l'oncle avait recommandé à taquiner sa Judiette et à raconter la campagne des petits Cantons, et Jeanne-Marie s'était un peu rassurée sur l'hiver, Pierre à Claude seul voyait l'horizon nuageux et sombre, mais il n'en disait rien, il n'en faisait rien paraître et il s'appliquait davantage à mettre de l'ordre dans ses affaires, comptant, supputant, cherchant enfin à se tirer d'embarras. La démarche de Judith l'avait vivement impressionné ; il avait été pris par le point d'honneur, il était honteux de ce qu'il appelait à part soi une déconvenue, et son amour-propre, autant que son affection pour sa fille, l'excitait et lui faisait secouer son apathie ordinaire.

Le cousin arriva comme il l'avait promis. On était aux premiers jours de novembre. Heureusement, Samelet n'avait pas encore reçu la lettre de son fils et tout se passa comme à l'ordinaire, on fut en famille et bons amis. Jeanne-Marie fit au cousin un accueil encore plus aimable qu'à l'ordinaire ; Judith, de son côté, était trop bonne et trop simple pour cacher sa joie, elle en fit part à tout le monde. Il y eut toute la soirée un feu superbe ; l'oncle, assis sur les fagots au coin de la cheminée, se trouva chargé de l'entretenir et il s'en acquitta noblement. — Vive le feu ! disait-il, il y aura du bois après nous. Voilà-t-il pas un feu de bivac, hein ? Ma foi, Judiette, si tu es économie du bois comme je le suis,

au moins le fricot sera cuit, mais tu brûleras le bien du cousin. — Je sais bien ce que je brûlerais, si je pouvais, répondait Judith. — Et quoi? et quoi? demandait-on. — Un petit bout de la langue de l'oncle, sans lui vouloir du mal. — C'est bien dit, mais sais-tu, Judiette, le mot du maréchal qui se plaignait de la cherté du charbon? — Oui, oui, que je le sais: il disait que si toutes les mauvaises langues brûlaient, le charbon serait pour rien. — Puisque tu le sais, il n'y a pas besoin de te le dire. — La causerie retombait ensuite sur le mauvais temps, le froid précoce et les signes qui présageaient un long hiver; puis la vieille Françoise, qui venait quelquefois passer la veillée chez Pierre à Claude, entamait un long récit légendaire ou traditionnel; et elle racontait si bien qu'elle seule pouvait entrer en lutte avec l'oncle, dont les histoires étaient caractérisées par un débit original et fleuri.

La veillée avait été des plus agréables, et le cousin surtout devait être heureux, car il avait pu avoir un long entretien avec Judith, qu'il avait trouvée au four, occupée à tirer des poires qu'elle voulait faire sécher. Il vous semble aussi qu'il devait l'être, n'est-ce pas? Eh bien! non, il ne l'était pas. Une confidence que Judith lui avait faite lui donnait à réfléchir, et en s'en retournant il lui vint d'étranges idées.

Comme il n'était pas mal intéressé, il commençait à craindre que sa femme n'eût qu'une dot minime et peut-être nulle. De Mauverney à Montpreveyres, il ne fit que tourner et retourner cette pensée, et arrivé chez lui, il en fit part à sa mère.

— Ah bah! ils ne sont pas bien dans leurs affaires, fit celle-ci. C'est du moins une brave fille, cette Judith, de te l'avoir dit franchement. Il faudra voir s'ils pourront payer le cautionnement. Il te faut faire attention, si ça va mal, ils te cajoleront pour avoir ta signature. Tiens! je suis bien contente qu'on ait tout retardé, on aura le temps de réfléchir.

(A suivre).

Les morts figurés.

Paul fit des vers à cette époque
Où tout poète mis en deuil,
Chantait sur sa lyre baroque,
Trépas, cimetière et cercueil :
Dans sa sépulcrale énergie,
Courant vers la tombe à grands pas,
Paul mourait dans chaque élégie!
Mais de fait, il n'en mourait pas.

Epris de la folle Clarice,
Paul lui dit: « Reine de mon sort,
» Ah! pour un rival, ton caprice
» Signera l'arrêt de ma mort. »
Pourtant, vers Octave entraînée,
Clarice vola dans ses bras:
Paul devait mourir dans l'année...
Mais de fait, il n'en mourut pas.

La royauté c'est mon principe!
Je saurais mourir pour mon roi,
S'écriait Paul à Louis-Philippe,
Vous défendre sera ma loi:
Mais après l'émeute sinistre
Qui jeta la royauté bas,
Du Président, Paul fut ministre,
Et de fait, il n'en mourut pas.

Quand le sort comble leur envie
Et de leurs désirs suit les lois,
Combien de gens, durant leur vie,
Ainsi que Paul meurent trois fois.

Dans de poétiques ivresses,
Ils expirent bien frais, bien gras,
Pour leurs vers, leurs rois, leurs maîtresses...
Mais de fait, ils n'en meurent pas.

J. PETIT-SENN.

Boutades.

Entre escrocs de haut vol.

— Je dinais, hier, chez la comtesse de Z... C'était « très bien. » Figure-toi qu'au dessert on nous a servi des couverts en or.

— Fais voir...

Au restaurant:

— Garçon!

— Monsieur?

— Je vois sur la carte: Bordeaux à 1 fr. 25.

— Oui, monsieur.

— Et: Bordeaux à 9 francs. Quelle différence y a-t-il entre ces vins?

— Monsieur n'a qu'à faire la soustraction.

Une injure mortelle.

Au Japon, une des plus graves injures, c'est d'appeler quelqu'un « poisson sans arêtes. »

Le *Nichi Nichi Chimboum*, journal de Yokohama, ayant ainsi qualifié des adversaires politiques, le rédacteur de l'article injurieux a été poursuivi et condamné à un an de travaux forcés et à 50 yen (250 francs) d'amende.

Un poisson sans arêtes n'est plus un poisson; la locution équivaut à: homme sans caractère, c'est-à-dire homme qui n'en est pas un.

La petite fille de X..., grand tripoteur d'affaires, dit à son papa:

— N'est-ce pas qu'il ne faut pas croire aux revenants?

— Jamais, ma fille; il ne faut croire qu'aux revenus.

On complimentait, l'autre jour, un avocat sur l'éloquence qu'il a déployée dans la défense d'un coupable.

— Ah! dit-il, c'eût été bien autre chose si j'avais eu à soutenir l'accusation!

Le mur en ficelles. — Sous ce titre, la *Science pratique* nous indique cette amusante expérience:

Suspendez une série de cordes minces ou de grosses ficelles les unes à côté des autres, et dans un même plan, leurs extrémités libres arrivant près du sol. Derrière ces ficelles placez un objet fragile, une bouteille, par exemple, et déitez l'un de vos amis, placé de l'autre côté des ficelles, de briser cet objet en frappant dessus avec une canne. Rien de plus amusant que ce jeu dans lequel le premier moment d'émotion fait place à de joyeux éclats de rire; les ficelles, pareilles à des serpents, s'entortillent à qui mieux mieux autour du bâton, et paralysent l'effort de l'amateur le plus vigoureux.

OPÉRA. — Il est de ces opéras dont on ne se lasse jamais, et qui mettent, dès les premières scènes, toute la salle en joyeuse humeur: tel est **Miss Helyett**, ce délicieux opéra-comique de E. Audran. C'est assez dire que M. Scheler a eu une excellente idée lorsqu'il a décidé d'en donner une seconde représentation *demain dimanche*. Comme toujours, cette représentation fera salle comble; comme toujours, elle provoquera de bons rires et de chauds applaudissements; car il n'est guère possible de passer au théâtre une soirée plus agréable et plus gaie. — *Exceptionnellement, prix de la comédie.* Rideau à 8 heures.

Mardi 18 avril: **Lackmé**, opéra-comique en trois actes. Musique de Léo Delibes, joué pour la première fois à Lausanne en 1885.

Acrostiche.

Remplacer les points par des lettres de manière à former neuf mots dans le sens horizontal et deux dans le sens vertical.

O C .
M R .
E E .
H I .
A H O .
T R .
E S .
E E .
N E .

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1^{re} série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la Papeterie Monnet. — Prix 2 fr.

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénifice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleure marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Écaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28,--. — Communes fribourgeoises 3 % différée à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 1/2 % à fr. 104 -- De Serbie 3 1/2 % à fr. 89. — Bari, à fr. 60,--. — Barletta, à fr. 46,50. — Milan 1861, à 39,50. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,--. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15,-- Tabacs serbes, à fr. 12,--. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.